

½ Finale - Championnat de France Individuel de Triathlon - JEUNES zone EST

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE (88)

Dimanche 22 mai 2022

PRESENTATION DE L'EPREUVE

COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION	
Président Raid Evasion Azimut	Florent JEANNET
Directeur de Course	Florent JEANNET
REPRÉSENTATION FÉDÉRALE	
Représentant du Bureau Exécutif	Me. F KIRCHEN
Officier National Délégué Technique référent	Ludovic MOUCHET
Officiel National Arbitre de Course	Didier GOMEZ
Chronométreur	M-CHRONO
Animateur	François-Xavier DE CHÂTEAUFORT



RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.

*Cliquer ici pour accéder à la
réglementation des Epreuves
Nationales*



PROGRAMME & HORAIRES

	Date	Horaire	Lieu
Retrait des Dossards	Samedi 21 mai	18h00 à 19h00	Site : Salle d'accueil de la base de loisirs
	Dimanche 22 mai	9h00 à 10h00	

Dimanche 22 mai

	Aire Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Barrière horaire de sécurité Départ CàP	Fin évacuation Aire de Transition	Protocole	Distance
Benjamines Minimes F	1	10:20	10:55	11:00	11:05	12:00	12:15	13:15	XS 400 m 10 km 2,5 km
Benjamins Minimes G	2	11:20	12:05	12:10	12:15	13:10	13:45		
Cadettes Juniors F	1	13:05	13:35	13:40	13:45	15:15	15:30	17:00	S 750 m 19,2 km 5 km
Cadets Juniors G	2	14:40	15:20	15:25	15:30	-	17:30		



CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES DOSSARDS

Retrait des dossards :

Pour les championnats de France Individuels Jeunes (triathlon, duathlon, aquathlon) les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).

Le numéro officiel, sous forme de dossard, fourni par l'organisation :

- L'organisation ne fournit qu'un seul dossard, la ceinture porte-dossard est donc obligatoire
- Peut être porté en natation si la combinaison est autorisée et ne doit pas être porté si elle est interdite ;
- Est obligatoire pour les parties Cyclisme et Course à pied ;
- Doit être visible dans le dos pour la partie Cyclisme et devant pour la partie Course à pied.



CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES RECONNAISSANCE DES PARCOURS

Attention :

- **Samedi de 14h à 17h30 Triathlon Distance M**
- **Dimanche de 9h à 11h Triathlon Distance S**

La reconnaissance des parcours est interdite durant les courses.

Reconnaissance possible en faisant attention et en respectant le code de la route :

- **Samedi jusqu'à 13h30 ou après 17h30**
- **Dimanche avant 8h45**

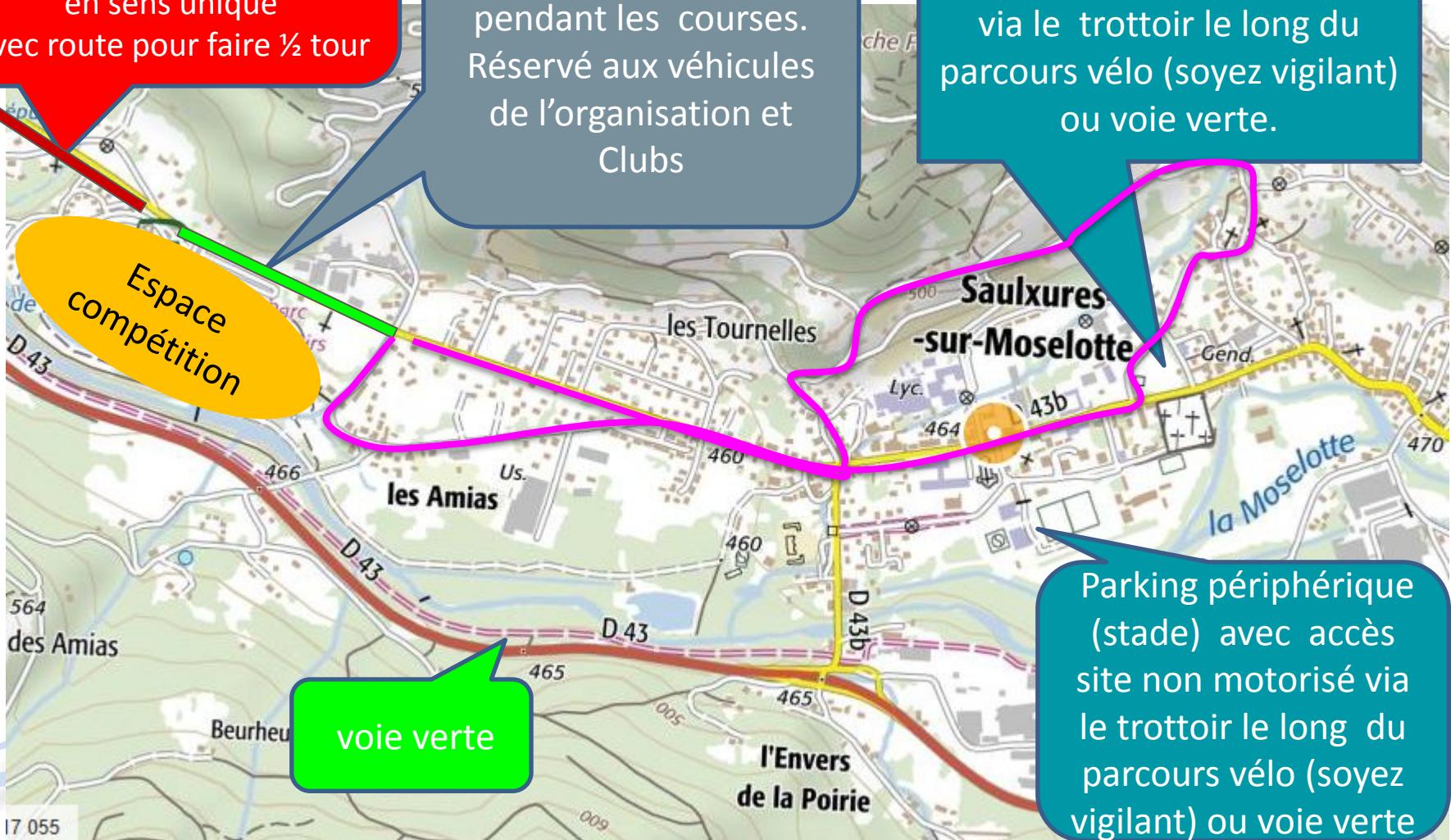


PARKING / STATIONNEMENT

1: Parking le long de la route fermée à la circulation. Stationnement en sens unique
Avec route pour faire ½ tour

Parking non accessible pendant les courses.
Réservé aux véhicules de l'organisation et Clubs

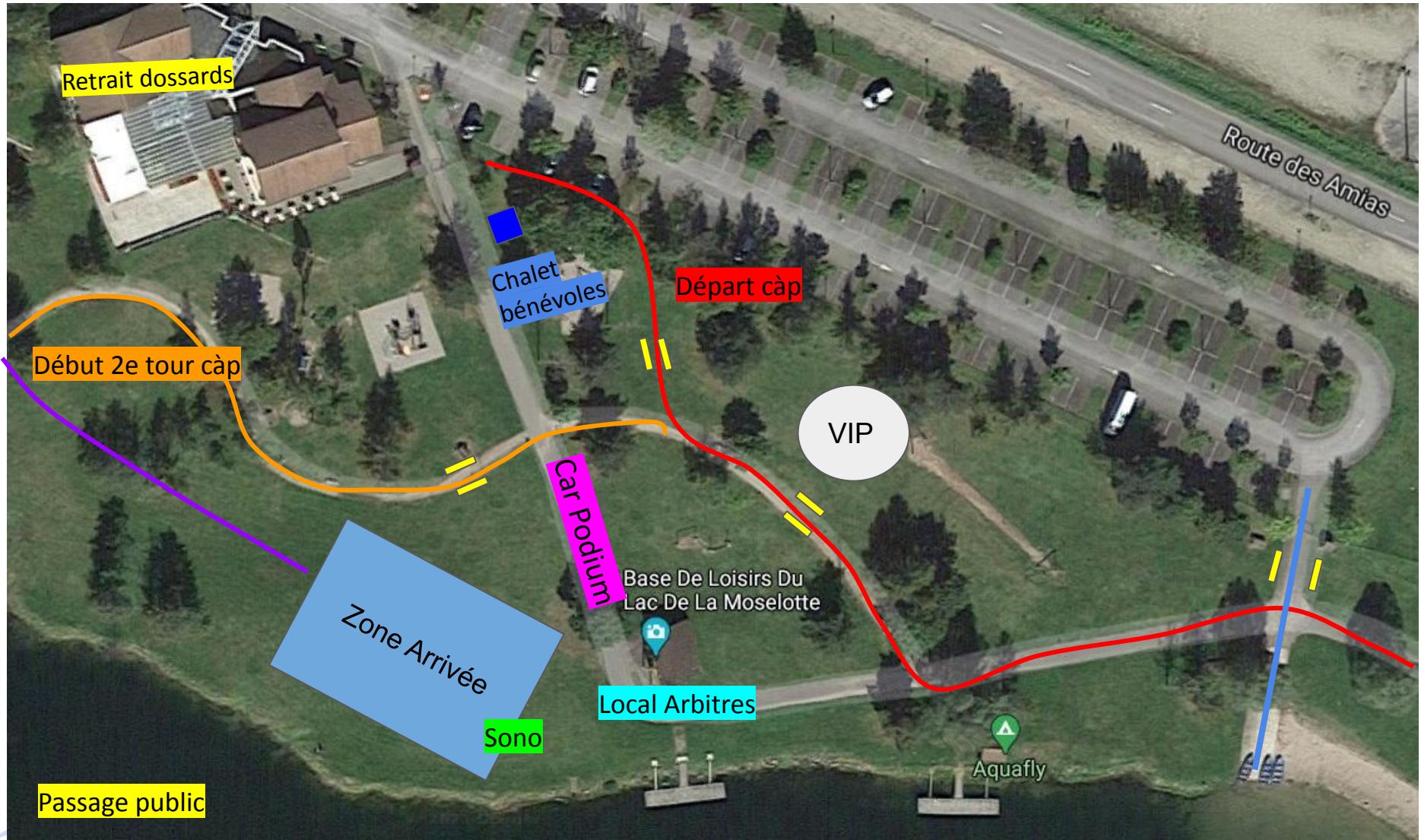
Parking périphérique avec accès au site non motorisé via le trottoir le long du parcours vélo (soyez vigilant) ou voie verte.



voie verte

Parking périphérique (stade) avec accès site non motorisé via le trottoir le long du parcours vélo (soyez vigilant) ou voie verte





- Les couleurs portées lors des championnats de France seront toujours celles du club affilié au sein de la Fédération Française de Triathlon dans lequel l'athlète est licencié à la date de l'épreuve considérée.
- Numéro inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Les dossards
 - Ne doivent être ni coupés, ni pliés, ni cachés,
 - Doivent être fixés en trois points minimum sur le vêtement ou sur une ceinture placée au plus bas au niveau de la taille,
 - Sont portés obligatoirement dans le dos sur la partie cyclisme et sur le ventre sur la partie Course à Pied
- Une étiquette autocollante (fournie par la F.F.TRI.) sera apposée sur le devant du casque.
- Sur le vélo, au niveau de la tige de selle, une étiquette double numérotation (fournie par la F.F.Tri.).



Contrôle des Vélos

- Les cintres classiques sont obligatoires ;
- Les roues doivent compter au moins 16 rayons ;
- Les roues seront de diamètres identiques ;
- Tous les composants doivent être identifiables et disponibles commercialement ;
- Les prolongateurs vélo, type contre-la-montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajouts ou adaptation personnelle). Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de la roue avant, et ne pas dépasser la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- Les roues lenticulaires ou paraculaires sont interdites ;
- Les carénages destinés à améliorer la pénétration dans l'air sont interdits
- Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits.



CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES NATATION

- L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous

Distance	Interdite	Obligatoire
Distance XS à S	> 19.9 °C	< 16 °C

Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :

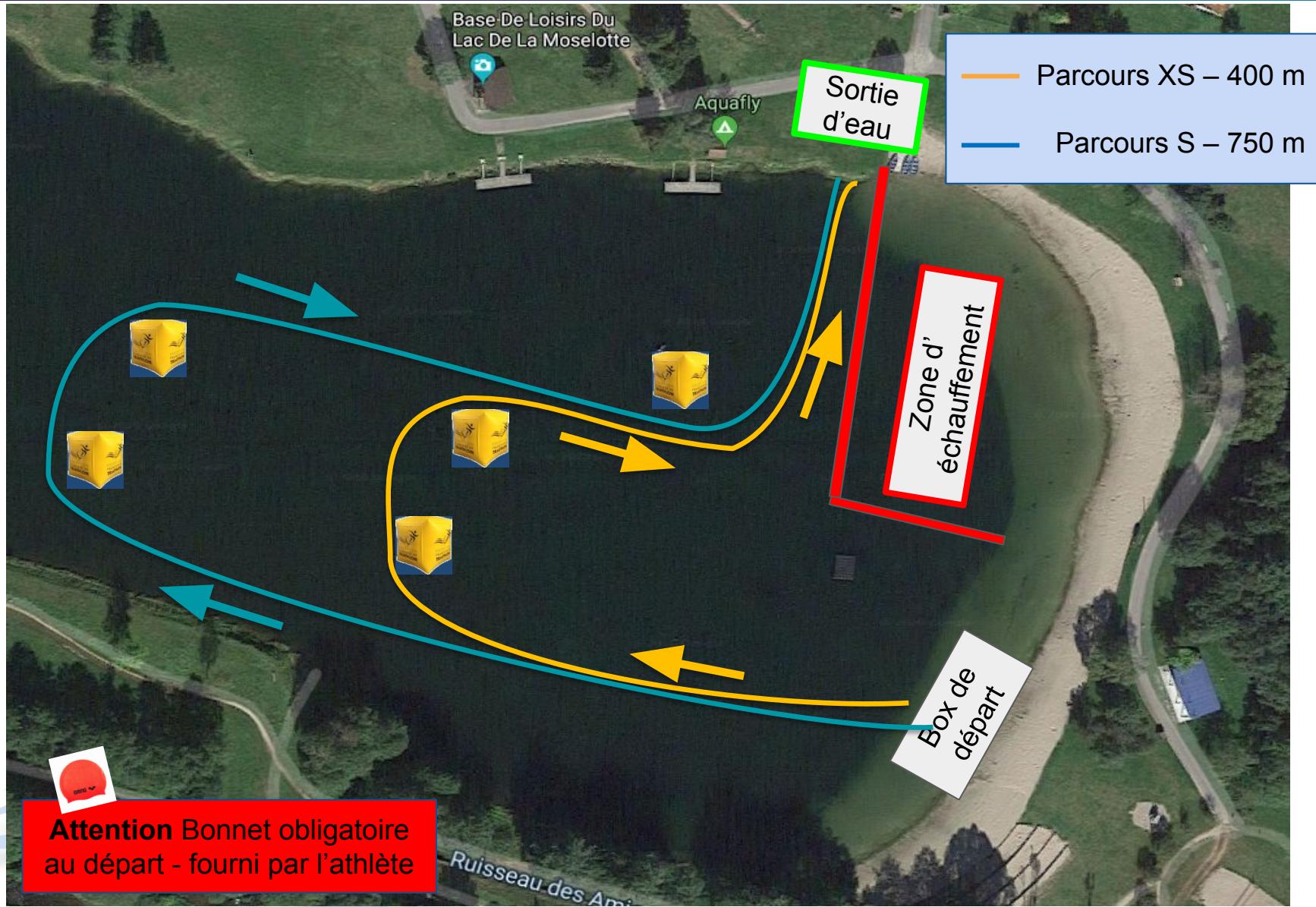
- le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les parties au-delà des coudes et des genoux ne peuvent pas être couvertes.

Les trifonctions ("trisuits") et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.

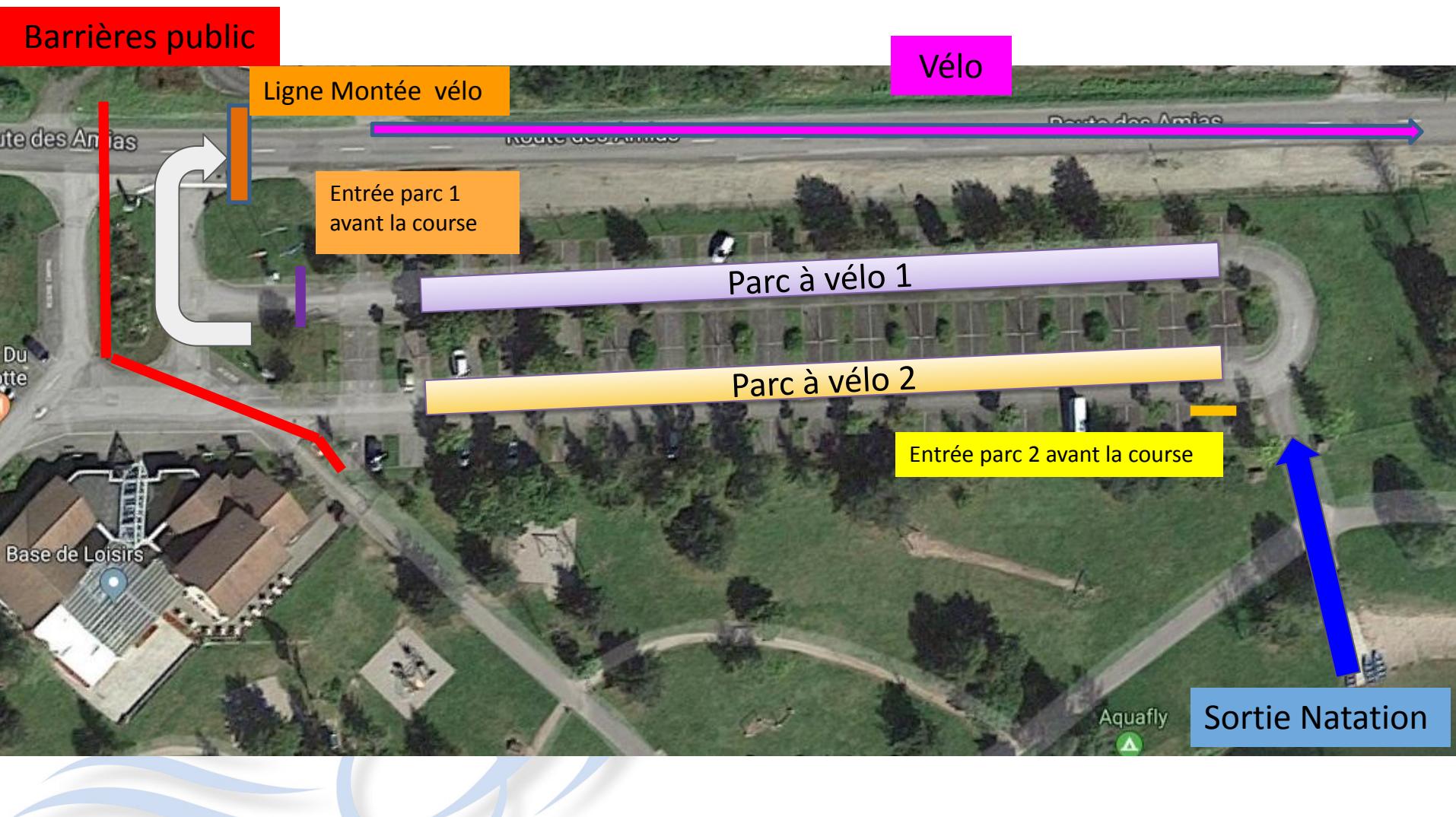
- l'athlète doit porter un bonnet de bain personnel ou fourni par son club.



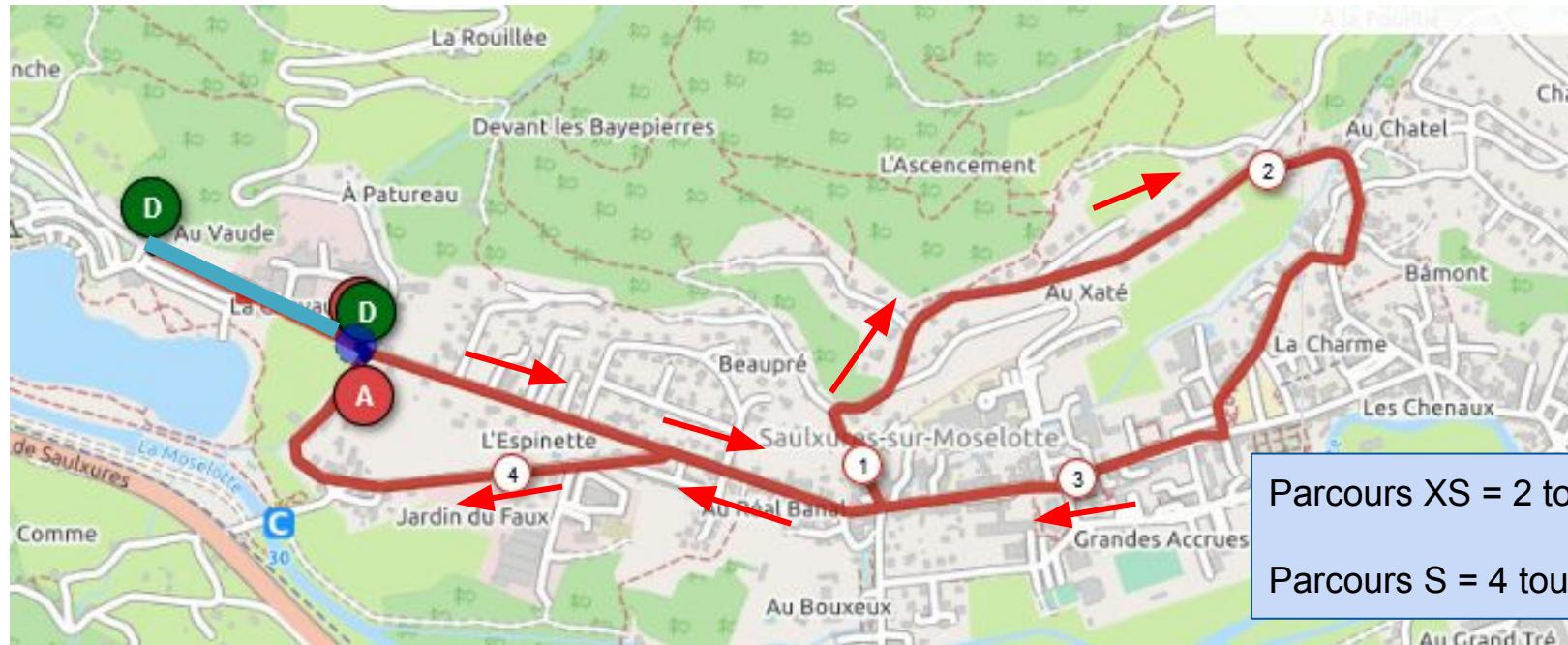
PARCOURS NATATION



TRANSITION 1



PARCOURS VÉLO



Parcours XS = 2 tours – 10 km

Parcours S = 4 tours – 19.2 km

Début et fin de parcours (400m Aller puis 400m retour)

Boucle 4,6 km avec 350 m en double sens (rouler à gauche avec cônes au milieu)



CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES CYCLISME

Accès véhicules de secours :

Le circuit vélo est entièrement fermé à la circulation, nous invitons tout de même les athlètes à être vigilants car des véhicules de secours gardent la priorité de passage en cas d'urgence (signalés par des sirènes).

Aspiration-abri, drafting autorisé :

Pour toutes les courses, nous rappelons qu'il est interdit, pour les concurrents doublés, de prendre abri derrière les athlètes qui ont un tours de plus.

Ravitaillement :

Pas de ravitaillement sur la partie cyclisme – Pas de zone de propreté.

Protection de l'environnement :

L'abandon de déchets ou de matériel est interdit sur le parcours vélo sous peine de disqualification.



TRANSITION 2



CONSIGNES RÉGLEMENTAIRES COURSE À PIEDS

- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre,
- L'athlète ne peut pas utiliser d'éléments extérieurs (barrières, arbres, poteaux, etc..) pour s'aider dans les virages,
- L'athlète ne peut pas être accompagné par une personne extérieure à la course,
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite.
- Le torse nu est interdit sur les parties cyclistes et course à pied.
- A 200 mètres de l'arrivée, la tri-fonction doit être refermée au moins jusqu'au bas du sternum. Pas de limite d'ouverture de la fermeture pour le reste de l'épreuve.
- Les bretelles de la tenue de la course seront gardées sur les épaules.
- La nudité est interdite.



PARCOURS PÉDESTRE

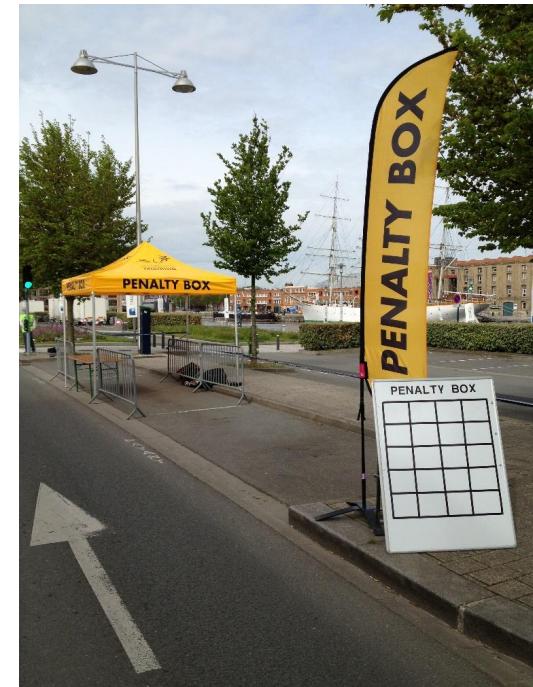


Modalité d'application

Applicable pour toutes les fautes commises durant la procédure de départ, le départ, entre l'entrée et la sortie de l'aire de transition ainsi que sur la partie vélo, sur les Épreuves Nationales avec aspiration-abri / drafting autorisé.

Procédure :

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go ».
4. Un athlète sanctionné peut effectuer, indifféremment, sa ou ses pénalités sur la 1^{ère} ou la 2^{ème} boucle pédestre.

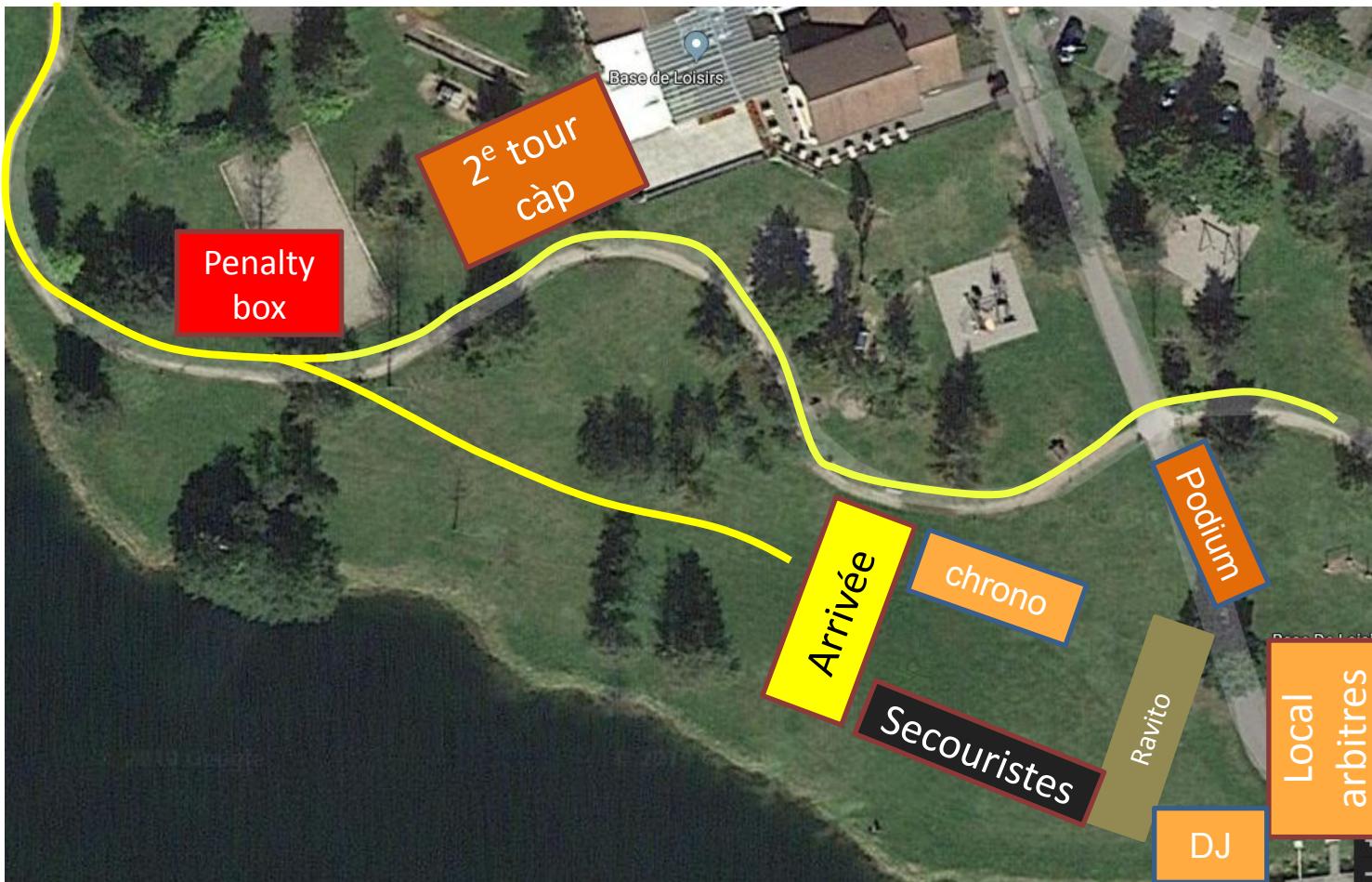


Pénalités

XS = 5 secondes

S = 10 secondes

ARRIVÉE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

- Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coaches, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course.
- Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.
- La tenue de cérémonie doit être identique (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et identifiée au club. La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.



Lieu

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera **au chalet 'anti-dopage' au camping.**

Modalités administratives

Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon.

Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte.

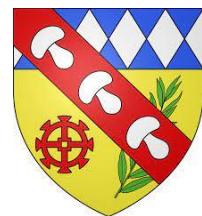


PARTENAIRES

PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON :



PARTENAIRES DE L'ORGANISATION :



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

LIENS NUMÉRIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation
<https://raid-evasion-azimut.fr/elementor-660/>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur
<https://www.m-chrono.fr/>

Retrouvez les Réglementations Sportives :
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

21/22 MAI 2022

DRAFTING / MIXITÉ / DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRI ATH LON

DU LAC DE LA MOSELOTTE

DEMI-FINALE ZONE EST DU CHAMPIONNAT DE
FRANCE INDIVIDUEL JEUNES

CHAMPIONNAT GRAND EST JEUNES,
COURSES OPEN, SÉLECTIF D3

CONTACT / RAID.EVASION.AZIMUT@ORANGE.FR
PLUS D'INFOS / WWW.RAID-EVASION-AZIMUT.FR



BONNE COURSE !!

